

Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris

(Institut historique allemand)

Band 49 (2022)

Jean-Samuel Marx

Jacques Chirac et l'Allemagne: une amitié tardive

DOI: 10.11588/fr.2022.1.102431

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

JEAN-SAMUEL MARX

JACQUES CHIRAC ET L'ALLEMAGNE

Une amitié tardive

Introduction

»L'amitié avec des points d'interrogation«¹. C'est ainsi que le journal allemand »Süd-deutsche Zeitung« commenta, en mai 1995, les conséquences attendues de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République sur les relations franco-allemandes et la politique européenne de la France. Ces incertitudes furent celles de nombreux observateurs et responsables politiques allemands et s'expliquent principalement par deux facteurs. D'une part, en dépit de quelques tensions et conflits, la coopération entre François Mitterrand et Helmut Kohl fut particulièrement étroite et fructueuse. La barre était donc placée très haut pour le nouveau président. D'autre part, au moment de son élection, Jacques Chirac était loin d'être un novice en politique. Il avait acquis la réputation d'être un fervent défenseur des intérêts français, avait une conception de l'Europe très éloignée de celle des fédéralistes allemands et, malgré de nombreux contacts avec ses dirigeants, connaissait finalement peu l'Allemagne. Sa passion se portait davantage sur l'Asie, la Russie et l'Afrique, et il connaissait par ailleurs bien les États-Unis.

En accédant à l'Élysée, Jacques Chirac n'était pas perçu comme un ami de l'Allemagne. Cependant, le caractère indispensable de l'alliance avec l'Allemagne pour faire avancer la construction européenne et faire aboutir au moins en partie les positions françaises, s'était jusqu'alors imposé à tous les présidents de la V^e République. La présente étude se propose d'analyser la nature du rapport de Jacques Chirac à l'Allemagne durant sa présidence, l'image qu'il avait développé du pays voisin, sa conception des relations franco-allemandes et de leur rôle, ainsi que les évolutions qui ont pu être observées au cours des douze années de son mandat. Il s'agira de montrer comment Jacques Chirac s'est rapproché de l'Allemagne au cours de sa présidence à travers notamment l'établissement de relations personnelles avec le chancelier Gerhard Schröder, mais également sous l'effet de crises internationales.

Si les relations franco-allemandes dans les années 1990 et 2000 ont fait l'objet de nombreuses études – l'on peut notamment citer la monographie de Wichard Woyke², le travail de Gisela Müller-Brandeck-Bocquet³, l'ouvrage collectif dirigé par Martin

1 BERGDOLL, Udo, Freundschaft mit Fragezeichen, dans: Süddeutsche Zeitung, 9.5.1995.

2 Wichard WOYKE, Deutsch-französische Beziehungen seit der Wiedervereinigung – Das Tandem fasst wieder Tritt, Wiesbaden 2004.

3 Gisela MÜLLER-BRANDECK-BOCQUET, Frankreichs Europapolitik, Wiesbaden 2004.

Koopmann, Joachim Schild et Hans Stark⁴, celui de Reiner Marcowitz et d'Hélène Miard-Delacroix⁵ ainsi que la thèse de doctorat de l'auteur du présent article⁶ –, le monde de la recherche ne s'est jusqu'à présent que très peu intéressé au rapport global qu'entretenait Jacques Chirac avec l'Allemagne, ce qui inclut sa vision personnelle du pays et les évolutions de cette dernière sur l'ensemble de sa longue carrière politique. Le présent article a pour objectif de contribuer à combler cette lacune. L'analyse se fera à partir de prises de position publiques de Jacques Chirac dans le cadre de ses diverses fonctions politiques, qu'il s'agisse de discours, de conférences de presse, de tribunes dans la presse ou d'interviews à des médias français ou internationaux.⁷

1. Un rapport ambivalent à l'Allemagne et à l'Europe: 1972–1995

Lorsque Jacques Chirac accéda à l'Élysée en mai 1995, l'Allemagne n'était pas une terre totalement inconnue pour lui. Les fonctions politiques qu'il occupa à partir de juillet 1972 lui permirent de faire l'expérience de l'Allemagne et des relations franco-allemandes à différents niveaux, ce qui marqua profondément son image de la République fédérale. Comme c'est le cas pour de nombreux responsables politiques français, le rapport de Jacques Chirac à l'Allemagne était d'abord et avant tout le reflet de son rapport à la construction européenne. Dans un premier temps, il est donc important de jeter un bref regard sur le rapport de Jacques Chirac à l'Allemagne et à la construction européenne en tant que ministre de l'Agriculture, Premier ministre et chef de l'opposition⁸.

Dans ses Mémoires, réagissant à ceux qui l'accusaient d'avoir rallié la cause européenne sur le tard et par simple opportunisme, Jacques Chirac expliqua: »J'ai été dès l'origine un européen, non de passion, mais de raison, préoccupé, dès que j'en ai eu la charge, de défendre les intérêts français à l'intérieur de l'Union tout en m'évertuant à faire progresser celle-ci vers un fonctionnement plus responsable et cohérent⁹.«
Contrairement à une idée largement répandue et bien que l'on observe bel et bien une évolution de Jacques Chirac sur la question européenne au cours de sa carrière politique et un changement de position sur certains sujets, les points de continuité sont bien plus importants qu'il n'y paraît.

S'il y a bien un terme qui résume la position de Jacques Chirac sur l'Europe, c'est celui de pragmatisme. Pour lui, la construction européenne était d'abord et avant tout une nécessité. Il alla jusqu'à la qualifier de vitale pour la France et l'ensemble des

4 Martin KOOPMANN, Joachim SCHILD, Hans STARK (dirs.), *Les relations franco-allemandes dans une Europe unifiée: Réalisations et défis*, Pessac 2013.

5 Reiner MARCOWITZ, Hélène MIARD-DELACROIX, *50 ans de relations franco-allemandes*, Paris 2013.

6 Jean-Samuel MARX, *Deutschland – neues Deutschlandbild? Selbstdarstellung und Rezeption der Berliner Republik in Frankreich seit 1990*, Paderborn 2019.

7 La version écrite des discours et des conférences/points de presse est accessible sur les archives du site de l'Élysée sous la présidence de Jacques Chirac: <http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/>; consulté le 23 mars 2022.

8 Le rapport à l'Allemagne étant indissociable du rapport à l'Europe, la présente étude se limitera à la RFA pour la période antérieure à 1990.

9 Jacques CHIRAC, *Chaque pas doit être un but – Mémoires*, tome 1, Paris 2009, p. 146–147.

pays européens. Cette conviction reposait sur l'idée qu'au vu de l'évolution du monde – qu'il s'agisse de l'apparition de grandes puissances, de la compétition croissante entre les États, de la montée des foyers d'insécurité ou encore des défis technologiques –, il n'était plus possible pour un pays seul de s'imposer et que l'union de plusieurs États était une condition nécessaire à la fois pour pouvoir surmonter les défis présents et à venir, et pour défendre leurs intérêts¹⁰. Jacques Chirac alla même plus loin en se montrant convaincu que seule la construction européenne pourrait permettre aux pays européens de conserver ce qui les caractérise, en citant au choix les libertés publiques, les droits de l'homme, la prospérité économique, le mode de vie, les valeurs et l'identité¹¹. Il s'agit là d'une constante sur l'ensemble de la période. À ses yeux, cette «nécessité» était toutefois plus qu'une contrainte déplaisante: s'adressant à la population allemande dans le magazine »Der Spiegel« en 1979, il la qualifia ainsi à la fois d'impérieuse et de souhaitable¹².

D'autres constantes peuvent être observées dans la vision développée par Jacques Chirac sur l'Europe. Ainsi, il s'opposa fermement à toute orientation fédérale ou même supranationale de la communauté européenne, lui préférant une organisation intergouvernementale respectueuse de la souveraineté et de l'identité nationale des États membres¹³. En cela, il se situait dans la plus pure tradition gaulliste de »l'Europe des nations«. En défendant ses positions, il lui arriva cependant de tomber dans des propos très outranciers et populistes. En décembre 1978, le président du parti gaulliste publia un texte sur l'Europe, entré dans l'histoire sous le nom d'Appel de Cochin et rédigé par deux de ses plus proches conseillers, Marie-France Garaud et Pierre Juillet, connus pour leur conservatisme et leur souverainisme. Dans cette déclaration, qu'il regrettera plus tard¹⁴, Jacques Chirac affirma par exemple: »Nous disons non à une France vassale dans un empire de marchands, non à une France qui démissionne aujourd'hui pour s'effacer demain¹⁵.« Sur un autre sujet également, Jacques Chirac demeura fidèle à la ligne gaulliste, à savoir sur les relations aux États-Unis. Se posant en défenseur de l'indépendance de l'Europe, il plaida pour des relations »sur un plan de stricte égalité« avec tous ses partenaires¹⁶. Dans les années 1970, il dénonça avec virulence l'attitude de nombreux pays européens, au premier rang desquels l'Allemagne, selon lui »excessivement sensibles aux influences d'outre-Atlantique«¹⁷, allant même jusqu'à leur reprocher de vouloir »construire une Europe germano-américaine«¹⁸. Ce n'est donc pas un hasard si le discours de Jacques Chirac sur l'Allemagne fut particulièrement critiqué dans les années 1970.

10 ID., Discours de politique générale à l'Assemblée nationale, 5.6.1974; ID., Discours à l'Assemblée nationale, 15.6.1977, p. 3806–3809; ID., Der Spiegel, 21.5.1979; ID., »Un non catégorique à l'élargissement du Marché commun agricole«, dans: Sud Ouest, 7.5.1984; ID., Discours à l'Assemblée nationale, 20.11.1986, p. 6612; ID., Libération, 11.9.1992; ID., Meeting à Strasbourg, 16.3.1995.

11 ID., Discours de politique générale, 5.6.1974; ID., Discours, 15.6.1977; ID., Sud Ouest, 7.5.1984; ID., Libération, 11.9.1992.

12 ID., Der Spiegel, 21.5.1979.

13 ID., Discours, 15.6.1977; TF1/RTL, Débat radio-télévisé, 17.5.1979; ID., Der Spiegel, 21.5.1979.

14 Cf. p. ex. ID., Chaque pas doit être un but (voir n. 9), t. 1, p. 251–253.

15 ID., Appel de Cochin, 6.12.1978.

16 ID., Discours de politique générale, 5.6.1974.

17 ID., Appel de Cochin, 6.12.1978.

18 ID., Discours, 15.6.1977.

Toutefois, si les premiers contacts politiques de Jacques Chirac avec l'Allemagne furent loin d'être faciles, c'est aussi en raison de la politique agricole commune européenne (PAC). En avril 1973, à l'occasion des premières négociations annuelles sur la fixation des prix agricoles qu'il eut à conduire comme ministre de l'Agriculture, Jacques Chirac se posa en défenseur acharné des agriculteurs, des éleveurs et des producteurs français face à ses partenaires européens. Afin d'éviter des répercussions négatives de la crise monétaire internationale sur l'agriculture française, il réclama notamment une augmentation substantielle du prix de plusieurs produits agricoles. La République fédérale d'Allemagne (RFA) s'y opposa, considérant qu'elle avait déjà consenti un effort notable en acceptant une réévaluation de sa monnaie et s'inquiétant du coût grandissant de la PAC¹⁹. Jacques Chirac accusa publiquement la RFA d'être l'un des principaux responsables du blocage des pourparlers²⁰, mais en réalité, son intransigeance était tout aussi grande que celle de son homologue allemand, le libéral Josef Ertl. Si un compromis put finalement être trouvé, les désaccords sur la PAC déterminèrent pour longtemps la vision de Jacques Chirac de l'Allemagne, qui alla même jusqu'à remettre en question l'engagement européen de cette dernière. En août 1973, il déclara ainsi au magazine *«Le Point»* : *«L'Allemagne me préoccupe par les distances qu'elle prend vis-à-vis de l'Europe. Je l'ai constaté de façon de plus en plus nette depuis un an à Bruxelles»*²¹. Estimant que *«la politique agricole commune est [...] avec l'union monétaire, l'un des éléments essentiels»* de la construction européenne²², toute critique à l'encontre de la PAC équivalait pour Jacques Chirac à une attaque contre l'Europe. Cependant, ses accusations envers la RFA étaient sans fondement, tant l'engagement européen du chancelier social-démocrate Willy Brandt était fort. Ce profond désaccord sur la politique agricole marqua la vision de l'Allemagne de Jacques Chirac pendant de longues années. Ainsi, dans la campagne pour les élections européennes de 1979 – les premières au suffrage universel direct –, il porta de violentes attaques contre la RFA, l'accusant de mener une politique agricole et industrielle aux dépens de la France²³ et de privilégier les intérêts américains par rapport aux intérêts européens dans des domaines tels que l'agriculture ou l'aviation militaire²⁴.

À partir du début des années 1980, Jacques Chirac se rallia progressivement à la nécessité d'accepter certains transferts de souveraineté vers des institutions supranationales, tout en restant opposé à une Europe fédérale²⁵. Au-delà de la question de l'orientation globale des institutions européennes, il plaida pour une Europe à plusieurs vitesses afin de permettre – sur des sujets bien précis – aux États qui le sou-

19 Pour les débats en 1973, cf. Gilbert NOËL, *Le rôle des institutions dans le développement de la Politique agricole commune (1968–1975)*, dans: Éric BUSSIÈRE, Michel DUMOULIN, Sylvain SCHIRMANN (dirs.), *Milieux économiques et intégration européenne en Europe occidentale au XX^e siècle – La crise des années 1970: De la conférence de La Haye à la veille de la relance des années 1980*, Bruxelles 2006, p. 195–224, ici p. 211–215.

20 Jacques CHIRAC, *Discours à l'Assemblée nationale*, 3.5.1973, p. 1000.

21 Id., *«L'Allemagne me préoccupe»*, dans: *Le Point*, 13.8.1973.

22 Id., *Discours à l'Assemblée nationale*, 3.5.1973, p. 1000.

23 TF1/RTL, *Débat radio-télévisé entre les leaders des listes des 4 principaux partis pour l'élection européenne du 10 juin 1979*, 17.5.1979.

24 Jacques CHIRAC, *«Ein Nein den Zumutungen des Auslands»*, dans: *Der Spiegel*, 21.5.1979.

25 Id., *Der Spiegel*, 18.6.1984; Id., *Discours à l'Assemblée nationale*, 10.4.1990, p. 212.

haitent d'aller plus vite et plus loin dans l'intégration²⁶. Parallèlement à cela, il modéra son discours envers les États-Unis: tout en critiquant ponctuellement la politique américaine, comme lors des négociations sur le GATT en 1993,²⁷ il défendit avec vigueur l'Alliance atlantique.

C'est aussi durant cette période que le rapport de Jacques Chirac à l'Allemagne connut une évolution progressive remarquable. Candidat à l'élection présidentielle de 1981, il réaffirma avec force l'importance de la coopération et de l'amitié franco-allemande²⁸. Trois ans plus tard, alors chef de l'opposition face au président socialiste François Mitterrand, il expliquera pendant la campagne pour les élections européennes que «rien n'est possible en Europe sans une entente permanente et confiante de la France et de la République fédérale d'Allemagne»²⁹, rappelant ainsi l'un des principes fondamentaux de la construction européenne depuis ses origines. Parallèlement à cela, les critiques de Jacques Chirac envers l'Allemagne changèrent de terrain, passant de l'agriculture à la politique de défense et de sécurité. Dans le contexte de la crise des euromissiles, il s'inquiéta de l'ampleur des manifestations pacifistes en Allemagne contre le stationnement de missiles nucléaires à moyenne portée³⁰, considérant qu'elles «servent directement les intérêts de l'Union soviétique». Il prit cependant soin de faire la différence entre le mouvement pacifiste et la politique du chancelier chrétien-démocrate Helmut Kohl, en poste depuis 1982, dont il loua «le calme, le sens de la responsabilité et la détermination»³¹. Ce qu'il reprocha en revanche au gouvernement allemand, c'est d'empêcher la constitution d'une défense autonome de l'Europe en n'investissant pas suffisamment dans l'armement, alors même que la RFA en aurait financièrement les moyens³². Une critique qui fut portée de manière récurrente à l'encontre de l'Allemagne par de nombreux responsables politique français.

En devenant Premier ministre de cohabitation sous François Mitterrand en 1986, le rapport de Jacques Chirac à l'Allemagne connut une nouvelle évolution. Tout en se montrant critique face au poids du mark et à la politique monétaire de la Banque centrale allemande, en raison de ses conséquences négatives pour la France³³, il érigea la RFA en modèle économique, allant jusqu'à en faire un argument pour justifier la politique libérale engagée par son gouvernement³⁴. La flexibilisation du marché du

26 ID., *Le Figaro Magazine*, 26.5.1984; ID., Meeting à Strasbourg, 16.3.1995.

27 Voir p. ex. ID., *Libération*, 11.9.1992; ID., «Il est impératif et urgent d'alléger les prélèvements obligatoires», dans: *Les Echos*, 15.3.1993.

28 Cf. p. ex. ID., Conférence de presse devant la presse diplomatique, 19.3.1981.

29 ID., «Il faut remettre de l'ordre dans la maison Europe», dans: *Le Figaro Magazine*, 26.5.1984.

30 Celles-ci atteignirent leur point culminant le 22 octobre 1983, lorsque 1,3 millions de personnes manifestèrent dans toute la RFA. Pour plus d'informations, voir Saskia RICHTER, *Der Protest gegen den NATO-Doppelbeschluss und die Konsolidierung der Partei Die Grünen zwischen 1979 und 1983*, dans: Philipp GASSERT, Tim GEIGER, Hermann WENTKER (dirs.), *Zweiter Kalter Krieg und Friedensbewegung – Der NATO-Doppelbeschluss in deutsch-deutscher und internationaler Perspektive*, Munich 2011, p. 229–246.

31 Jacques CHIRAC, «Mitterrand weiß nicht, was er will», dans: *Der Spiegel*, 18.6.1984.

32 ID., *Le Figaro Magazine*, 26.5.1984.

33 Cf. p. ex. ID., *Débat au Forum de l'Expansion*, 7.1.1988.

34 ID., *Discours à l'Assemblée nationale*, 20.11.1986, p. 6612; ID., *Débat au Forum de l'Expansion*, 7.1.1988.

travail, l'allègement des charges des entreprises et la lutte contre le déficit budgétaire étaient en effet proches de la politique menée par Helmut Kohl au début des années 1980. Par ailleurs, le contexte de la cohabitation eut pour effet de faire de la politique étrangère, « domaine habituellement réservé » au président de la République, un « domaine partagé » entre celui-ci et son Premier ministre. Ce dernier fut alors invité à participer aux rencontres internationales et put apporter sa contribution aux négociations. Ses deux années à Matignon permirent ainsi à Jacques Chirac d'acquérir une large expérience de la coopération franco-allemande au plus haut niveau de l'État.

La chute du Mur de Berlin le 9 novembre 1989 et la réunification allemande un an plus tard constituèrent un tournant dans l'histoire de l'Allemagne, et modifièrent en profondeur l'Europe et les relations franco-allemandes. Face aux hésitations et à la prudence, voire à l'hostilité de nombreux responsables politiques français, Jacques Chirac, qui était redevenu chef de l'opposition en 1988, apporta un soutien immédiat et sans équivoque à l'aspiration du peuple allemand à la réunification. Le hasard voulut qu'il s'exprime à ce sujet lors d'une conférence à l'Institut français des relations internationales à Paris le 8 novembre 1989, soit la veille de la chute du Mur. Il y déclara : « Les peuples divisés ont par nature vocation à se réunir, et la France doit donc être, sans équivoque, pour la réunification de la nation allemande, dès lors que celle-ci est souhaitée par les Allemands eux-mêmes ». Ce à quoi il ajouta : « Je n'ai pour ma part ni hostilité ni angoisse à l'idée d'un État allemand réunifié au centre de l'Europe »³⁵. Un mois après la chute du Mur, il réaffirma le caractère « naturel et légitime » du désir des Allemands de se réunifier. Dans le même temps, il se montra lucide sur les conséquences démographiques, économiques et financières d'une réunification et assortit son soutien de conditions. Ainsi, il exigea de l'Allemagne la reconnaissance de ses frontières existantes, et notamment de la ligne Oder-Neiße comme frontière orientale, la confirmation de son renoncement aux armes nucléaires, bactériologiques et chimiques, ainsi que la réaffirmation de son ancrage à l'Ouest³⁶. Enfin, Jacques Chirac appela le gouvernement allemand à consentir à une réalisation rapide de l'Union monétaire et à faire preuve de « solidarité » envers ses partenaires européens, et plus particulièrement envers la France, dans les domaines militaire, économique et agricole³⁷.

Les événements de l'automne 1989 donnèrent ainsi lieu à des réactions pour le moins inattendues : Jacques Chirac, dont les relations avec l'Allemagne étaient compliquées, prit immédiatement et franchement fait et cause pour la réunification, tandis que François Mitterrand, connu pour être un ami de l'Allemagne, se montra dans un premier temps hésitant et prudent³⁸. Le dirigeant gaulliste apparut en revanche beaucoup plus critique sur la gestion des conséquences de la réunification par le gouvernement allemand. Ainsi, il désapprouva formellement la décision d'Helmut Kohl

35 Cité d'après : « La forme que peut prendre la réunification n'est pas seulement l'affaire des Allemands estime M. Chirac », dans : *Le Monde*, 10.11.1989.

36 Jacques CHIRAC, Discours à l'Assemblée nationale, 12.12.1989, p. 6388–6389. Voir aussi : ID., « La chance de la France ... », dans : *Le Figaro*, 28.11.1989.

37 ID., Interview, dans : Grand jury RTL-*Le Monde*, 23.9.1990.

38 Pour l'attitude de François Mitterrand face à la réunification, voir Frédéric BOZO, Mitterrand, la fin de la guerre froide et l'unification allemande – De Yalta à Maastricht, Paris 2005; Ulrich LAPPENKÜPER, Mitterrand und Deutschland: die enträtselte Sphinx, Munich 2011, p. 259–302.

de financer le redressement économique de l'ex-RDA par un endettement massif, celui-ci entraînant, à travers une augmentation des taux d'intérêt, un affaiblissement des autres monnaies européennes³⁹.

Dans le contexte de la guerre du Golfe en 1990/1991 et du conflit yougoslave à partir de l'été 1991, Jacques Chirac s'attaqua violemment aux institutions européennes, leur reprochant inefficacité, impuissance et absence de crédibilité, et réitéra son exhortation à établir un système de défense européen⁴⁰. Sans les citer nommément, il appela ses partenaires européens à investir davantage dans la défense⁴¹. Au vu du poids démographique, politique et économique de l'Allemagne réunifiée, il ne fait aucun doute qu'il entendait la mettre particulièrement à contribution. Or le gouvernement allemand ne semblait pas disposé à remettre en question sa politique étrangère.

Enfin, en 1992, dans le cadre du référendum sur le traité de Maastricht auquel il apporta un soutien tardif mais décisif, Jacques Chirac rejoignit de nombreux partisans du «Oui» qui se servirent de l'Allemagne comme argument de campagne. Son argumentation était digne d'intérêt. Aussi fort et sincère que fut l'engagement européen de l'Allemagne, du fait de la réunification celui-ci ne serait plus une nécessité imposée de l'extérieur, mais dépendrait de la «seule volonté politique» du pays. En cas d'un «Non» des Français au traité de Maastricht, l'Allemagne pourrait alors être «tentée de reprendre sa liberté», c'est-à-dire, concrètement, se détourner de l'Europe et de la France⁴². Le problème de cette stratégie est qu'elle revenait indirectement à jouer sur des peurs existant au sein de la population française, ce qui pouvait présenter le risque de les accréditer et donc de les consolider. Cependant, Jacques Chirac rappela également avec insistance l'importance d'un couple franco-allemand fort pour faire avancer l'Europe⁴³ – un projet indispensable à ses yeux. La monnaie unique est d'ailleurs un sujet sur lequel Jacques Chirac revit fondamentalement sa position, et ce en très peu de temps. Longtemps, il la combattit, lui préférant le concept de monnaie commune. Une position qu'il rappela encore en avril 1990. Moins d'un an plus tard, il évolua une première fois, qualifiant la monnaie commune de première étape, avant de soutenir activement l'introduction de la monnaie unique, une fois celle-ci actée par le traité de Maastricht⁴⁴. En agissant ainsi, il ne fit que s'en tenir au principe de réalité.

Bien qu'étant principalement guidé par la raison et le pragmatisme, Jacques Chirac fut bien un Européen convaincu qui apporta son soutien à la construction européenne dans les moments décisifs, tout en s'efforçant de prendre en compte les diverses sensibilités sur l'Europe au sein de son parti. Il était tout aussi convaincu du rôle central de la coopération franco-allemande en Europe. Dès lors, se pose la question de savoir comment cela se répercuta sur sa politique durant sa présidence, de 1995 à 2007.

39 Jacques CHIRAC, Une certaine absence de l'Europe ..., dans: *Le Figaro*, 12.–13.1.1991.

40 ID., Discours à l'Assemblée nationale, 16.1.1991, p. 13; ID., Une certaine absence de l'Europe ... (voir n. 39); ID., Yougoslavie : la honte de l'Europe, dans: *Le Figaro*, 3.12.1991.

41 ID., *Le Figaro*, 12.–13.1.1991.

42 ID., «Pas d'alternative au choix de l'Europe», dans: *Libération*, 11.9.1992.

43 Voir p. ex. *ibid.*

44 ID., Discours, 10.4.1990; ID., *Le Figaro*, 12.–13.1.1991; ID., «La cohésion sociale avant la monnaie unique», dans: *Sud Ouest*, 24.3.1995.

2. L'Allemagne, un partenaire compliqué: 1995–2000

Afin de souligner l'importance qu'il accordait aux relations particulières entre la France et l'Allemagne, Jacques Chirac prit la décision symbolique de rencontrer le chancelier allemand Helmut Kohl dès le lendemain de son investiture à la présidence de la République. La rencontre eut lieu le 18 mai 1995 à Strasbourg, autre choix symbolique fort. Malgré cela, la coopération entre les deux dirigeants ne commença pas sous les meilleurs auspices. La décision du nouveau président, annoncée un mois après sa prise de fonctions, de reprendre les essais nucléaires lors d'une ultime campagne afin d'acquérir les connaissances scientifiques et techniques nécessaires pour passer à la simulation en laboratoire, provoqua un tollé en Allemagne. Helmut Kohl exprima publiquement sa désapprobation, sans même prendre la peine de la dissimuler sous les formules diplomatiques d'usage. Ainsi, lors d'un débat au Bundestag, réagissant aux arguments avancés par le gouvernement français, il déclara: «Nous sommes d'un avis différent»⁴⁵. Jacques Chirac, quant à lui, considéra que cela relevait d'une décision souveraine de la France et qu'il n'avait donc pas à demander d'avis à ses partenaires. Il réagit de la même manière en février 1996 lorsque, interrogé sur les éventuelles répercussions sur l'Allemagne de la professionnalisation de l'armée et de la suspension du service militaire, il affirma: «Cela est un problème purement allemand et qui doit être géré par les Allemands»⁴⁶. Au début de son mandat, le nouveau président dut par ailleurs faire face au soupçon de vouloir se détourner du couple franco-allemand au profit de la Grande-Bretagne. Il s'efforça de dissiper les doutes en rappelant le caractère essentiel de la relation franco-allemande, tout en insistant néanmoins sur l'importance de ne pas la rendre exclusive⁴⁷.

Bien qu'ils se connaissaient de longue date, appartenaient à la même famille politique ainsi qu'à la même génération et, enfin, cultivaient un style politique similaire notamment caractérisé par une proximité populaire affichée, un enracinement dans le terroir et l'importance accordée aux relations personnelles en politique, les rapports entre Jacques Chirac et Helmut Kohl furent compliqués. Aussi, à l'approche des élections législatives allemandes de 1998, lors desquelles le chancelier brigua un cinquième mandat, le président français plaida pour une refondation des relations franco-allemandes, reconnaissant par là même la présence d'une crise⁴⁸. Et deux jours après le scrutin, marqué par la victoire du candidat social-démocrate Gerhard Schröder, il publia simultanément une tribune dans «Le Figaro» et le quotidien allemand «Frankfurter Allgemeine Zeitung», dans laquelle il se livra à une analyse à la fois lucide et sans concession de la crise au sein du couple et réaffirma la nécessité d'une refondation: «Nous avons changé. Il faut refonder, renforcer nos liens en adaptant nos méthodes de travail et nos mécanismes bilatéraux, mais aussi en rapprochant nos peuples à travers l'intensification du dialogue entre nos cultures et, plus largement,

45 Helmut KOHL, Rede des Bundeskanzlers vor dem Deutschen Bundestag – Aussprache über den Bundeshaushalt 1996, 6.9.1995, Deutscher Bundestag, Stenographischer Bericht, 51. Sitzung, Plenarprotokoll 13/51, S. 4249D–4260A, <https://dserver.bundestag.de/btp/13/13051.pdf#P.4217>.

46 Jacques CHIRAC, Interview télévisée, France 2/TF1, 22.2.1996.

47 ID., Débat faisant suite au discours prononcé au Parlement européen, 11.7.1995; ID., John MAJOR, Conférence de presse, 30.10.1995.

48 Jacques CHIRAC, Discours à l'occasion de la réception des Ambassadeurs, 26.8.1998.

entre nos sociétés⁴⁹. « Un appel qu'il réitéra à plusieurs reprises dans les deux années qui suivirent⁵⁰, ce qui témoigne d'une réalité implacable: la persistance de la crise et l'incapacité des dirigeants français et allemands à la surmonter.

L'élection de Gerhard Schröder n'était en effet pas de nature à faciliter les relations entre la France et l'Allemagne. Dès son élection, le nouveau chancelier exprima sa vision de la «nouvelle Allemagne» qu'il entendait incarner: une nation adulte ayant confiance en elle-même, étant sur un pied d'égalité avec ses partenaires et regardant vers l'avenir⁵¹. Concrètement, il se montra déterminé à défendre avec plus de vigueur les intérêts de son pays en Europe et dans le monde et à avoir un rapport moins émotionnel et plus décomplexé au passé allemand⁵². Jacques Chirac put rapidement se rendre compte des conséquences concrètes de cette nouvelle Allemagne. Le président français avait choisi de faire un geste fort en invitant le chancelier allemand – à ce moment-là Helmut Kohl – à participer aux cérémonies pour le 80^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Après son élection, Gerhard Schröder fit toutefois savoir qu'il n'avait pas l'intention de participer aux cérémonies, invoquant des difficultés d'agenda. Les autorités françaises déclarèrent quant à elles que le chancelier avait justifié sa décision par sa volonté de «présenter une autre image au monde, et pas une image de culpabilité»⁵³ Mais quelle perception Jacques Chirac avait-il de l'Allemagne au-delà de toutes ces difficultés au sein du couple franco-allemand?

L'image de l'Allemagne que Jacques Chirac véhicula dans ses prises de positions publiques était très différente de ce que pouvait laisser penser son analyse sur l'état des relations bilatérales. Tout d'abord, au début de son mandat, le nouveau président érigea la République fédérale en modèle pour la France en matière économique et financière. Il rendit ainsi hommage aux résultats du gouvernement allemand dans la lutte contre le chômage et contre le déficit public, vanta les mérites du *Mittelstand* ainsi que de la structure et de la solidité financière des entreprises allemandes et, enfin, salua la santé financière de la compagnie ferroviaire allemande⁵⁴. La référence à l'Allemagne et au «courage» du gouvernement allemand faisait également partie d'une stratégie politique. Comme il le fit en tant que Premier ministre entre 1986 et 1988, il s'appuya sur l'exemple allemand pour justifier des réformes impopulaires. Ce fut notamment le cas à l'automne 1995, lorsque le gouvernement français engagea une grande réforme de la protection sociale visant principalement à réduire le déficit

49 Jacques CHIRAC, «La France et l'Allemagne: une nouvelle chance», dans: Le Figaro/FAZ, 29.9.1998.

50 Cf. notamment ID., Entretien, Deutschlandfunk/ARD, 9.11.1999; ID., Allocution devant le Bundestag, 27.6.2000.

51 Gerhard SCHRÖDER, Regierungserklärung des Bundeskanzlers, Deutscher Bundestag, Stenographischer Bericht, 3. Sitzung, Plenarprotokoll 14/3, S. 47D–67B, <https://dserver.bundestag.de/btp/14/14003.pdf#P.47>.

52 Cf. p. ex. Lucas DELATTRE, Une nouvelle Allemagne?, dans: Politique étrangère 63,4 (1998), p. 723–732, DOI: 10.3406/polit.1998.4799.

53 Cité d'après «Couac sur le 11 novembre», dans: Sud Ouest, 22.10.1998.

54 Jacques CHIRAC, Helmut KOHL, Conférence de presse, 18.5.1995; Jacques CHIRAC, Interview télévisée, dans: Invité Spécial, France 2, 26.10.1995; ID., «Pour faire repartir la France», dans: Valeurs Actuelles, 11.10.1996; ID., Intervention télévisée, TF1, 12.12.1996.

de la Sécurité Sociale⁵⁵, et un an plus tard, lorsque fut lancée la réforme de la SNCF⁵⁶. Se référer à l'Allemagne était pour le président français un moyen d'essayer de lever les doutes sur la pertinence et l'efficacité des mesures, et de convaincre les Français que les efforts qu'ils auraient à consentir ne seraient pas vains. Cela ne l'empêcha toutefois pas de mettre en avant les atouts et les forces de la France par rapport à l'Allemagne – il cita le maintien d'une industrie textile et la part de l'économie française dans le commerce mondial en 1997⁵⁷ – ou de désapprouver certaines décisions de politique intérieure allemande. C'est ainsi qu'en octobre 1998, interrogé sur la volonté du nouveau gouvernement allemand de sortir du nucléaire, Jacques Chirac déclara que « dans la mesure où elle serait de nature à porter atteinte aux intérêts français, il y aurait lieu tout simplement d'en discuter ensemble »⁵⁸. Une position surprenante et en contradiction avec celle qu'il avait défendue quelques années plus tôt, lorsqu'il avait considéré que la reprise des essais nucléaires et la professionnalisation de l'armée étaient des choix souverains de la France.

En affirmant sa volonté d'incarner une nouvelle Allemagne, Gerhard Schröder entérina ce qui était un état de fait depuis la réunification. Même si cela compliqua les relations avec la France, Jacques Chirac y vit un avantage : « Comme la France, l'Allemagne n'hésite plus à faire valoir ses idées et ses intérêts. Cette évolution est positive pour la relation franco-allemande. En effet, une relation durable suppose la confiance en soi de chaque partenaire, la reconnaissance des différences, l'affirmation sereine de l'identité nationale de chacun »⁵⁹. « Pour lui, la nouvelle puissance allemande s'accompagnait aussi d'obligations supplémentaires. Ainsi, il appela la République fédérale à jouer « un rôle de premier plan » dans la sécurité de l'Europe et du monde et fit part de son souhait qu'elle obtienne le statut de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU⁶⁰. Un soutien qu'il réaffirmera lors de son discours solennel devant le Bundestag le 27 juin 2000⁶¹. Que la France soutienne officiellement la candidature de son ancien « ennemi héréditaire » à un poste aussi important, et ce quelques années seulement après la réunification qui avait ravivé la peur d'un puissant colosse allemand en Europe, est un acte d'une grande portée symbolique. Ce faisant, Jacques Chirac augmenta également la pression sur l'Allemagne pour qu'elle accepte d'investir davantage dans la défense pour rendre ainsi possible une Europe de la défense digne de ce nom. Tout en adoptant un ton très modéré, il n'épargna pas ses critiques aux partenaires européens de la France, au premier rang desquels l'Allemagne. S'exprimant

55 La réforme de la Sécurité sociale est la composante du « Plan Juppé » qui sera maintenue malgré le vaste mouvement de grèves. Pour plus d'informations, voir Rolande RUELLAN, *La gouvernance de la Sécurité sociale à partir du plan Juppé de 1995*, dans : *Vie sociale* n° 10, 2015/2, p. 153–171, DOI: 10.3917/vsoc.152.0153.

56 Celle-ci prévoyait notamment la création du Réseau Ferré de France et la régionalisation du transport. Cf. Arnaud PASSALACQUA, *La réforme ferroviaire française de 1997: une histoire à rebondissements pour un scénario original*, dans : *Revue d'histoire des chemins de fer* 45/2014, p. 83–103, DOI: 10.4000/rhcf.2122.

57 CHIRAC, *Valeurs Actuelles*, 11.10.1996; ID., *Discours à l'occasion de la réception des Ambassadeurs*, 27.8.1997.

58 ID., Lionel JOSPIN, *Conférence de presse*, 25.10.1998.

59 CHIRAC, *Le Figaro/FAZ*, 29.9.1998. Voir aussi ID., *Deutschlandfunk/ARD*, 9.11.1999.

60 ID., *Allocution à l'occasion du dîner d'État offert en l'honneur de Roman Herzog*, 16.10.1996.

61 ID., *Allocution*, 27.6.2000.

sur la politique européenne de défense, il déclara, en avril 1999: »La France était un peu seule, en fait, dans une volonté clairement exprimée pour une identité européenne de défense. Seule, pas dans les discours, mais dans les faits⁶².« C'est donc logiquement que le président français salua la participation allemande aux interventions militaires de l'OTAN en Bosnie (1995) et, surtout, au Kosovo (1999), soulignant leur caractère historique⁶³. En effet, avec la guerre au Kosovo, des soldats allemands participèrent activement et directement à un conflit armé, pour la première fois depuis 1945. Cependant, c'était encore très loin de l'Europe de la défense telle que la concevait Jacques Chirac.

Durant le premier mandat présidentiel de Jacques Chirac (1995–2002), l'agenda européen fut particulièrement chargé: les États européens durent préparer l'arrivée de la monnaie unique, s'organiser en vue de l'élargissement de l'UE à l'Est et, dans ce cadre, parvenir à un accord sur d'importantes questions institutionnelles qui n'avaient pas pu être réglées à Maastricht, avancer sur la réalisation de la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) et, enfin, élaborer le budget de l'UE pour les années 2000 à 2006. Pour ne rien arranger, les négociations se déroulèrent dans un contexte politique particulièrement défavorable. Suite à la dissolution de l'Assemblée nationale et à la victoire de la gauche lors des élections législatives anticipées de juin 1997, Jacques Chirac dut composer avec un gouvernement de gauche dirigé par Lionel Jospin. Quant à l'Allemagne, les élections législatives de 1998 se soldèrent par la victoire d'une coalition entre les sociaux-démocrates de Gerhard Schröder et les Verts de Joschka Fischer – deux dirigeants qui n'avaient, au moment de leur prise de fonction, que très peu d'expérience en matière de politique étrangère. Or l'Allemagne devait assumer la présidence tournante de l'UE au premier semestre 1999. L'annonce faite par le nouveau chancelier de vouloir défendre vigoureusement les intérêts allemands et obtenir des améliorations pour son pays lors de réformes à venir, laissèrent augurer de négociations éminemment difficiles.

En arrivant au pouvoir, Jacques Chirac fut confronté aux doutes de ses partenaires quant à sa détermination à maintenir l'engagement pris par la France de respecter les critères de convergence en vue de l'adoption de la monnaie unique. Dès sa rencontre avec Helmut Kohl le 18 mai 1995, il fit une mise au point sans équivoque afin de dissiper les doutes⁶⁴. Cependant, des points de désaccord majeurs demeurèrent entre la France et l'Allemagne. Alors que la République fédérale était attachée à l'indépendance absolue de la future Banque centrale européenne (BCE), le président français était, quant à lui, favorable à l'instauration d'un gouvernement économique européen qui serait chargé »d'indiquer clairement au pouvoir monétaire quelles sont les

62 ID., Conférence de presse, 24.4.1999. Voir aussi ID., Intervention télévisée, dans: Journal de 20 heures, TF1, 10.6.1999.

63 ID., Helmut KOHL, Conférence de presse, 11.7.1995; Jacques CHIRAC, Lionel JOSPIN, Conférence de presse, 14.4.1999; CHIRAC, Allocution, 27.6.2000. Pour plus d'informations, voir Franz-Josef MEIERS: La politique allemande de défense et de sécurité depuis 1989, dans: Hans STARK, Michèle WEINACHTER, L'Allemagne unifiée 20 ans après la chute du Mur, Villeneuve d'Ascq 2009, p. 247–274, ici p. 253–261.

64 CHIRAC, KOHL, Conférence de presse, 18.5.1995. Voir aussi CHIRAC, TF1, 12.12.1996; ID., Interview, dans: Focus, 15.9.1997; ID., Interview télévisée, dans: Public, TF1, 3.5.1998.

limites de son action, lui demander de rendre compte⁶⁵. « Cela ne revenait, ni plus ni moins, qu'à réclamer une renégociation du traité de Maastricht, puisque l'indépendance de la BCE y avait été ancrée. Se heurtant à une forte opposition, Jacques Chirac n'eut cependant d'autre choix que de renoncer à son projet.

À partir du milieu des années 1990, l'Allemagne commença à remettre en question le montant de sa contribution nette au budget de l'UE, se plaignant de porter à elle seule près d'un tiers des charges nettes et réclamant une répartition plus juste des charges entre les pays européens. Longtemps, Jacques Chirac se montra peu enclin à accepter d'ouvrir le débat. En septembre 1997, il déclara ainsi: »Il y a tout de même des règles, qui ont été faites d'un commun accord. Elles ont leur justification. Nous verrons s'il faut les modifier⁶⁶.« L'élection de Gerhard Schröder changea la donne, le nouveau chancelier se montrant beaucoup plus déterminé que son prédécesseur à obtenir gain de cause. Il se saisit de l'opportunité de la présidence tournante de l'UE et des négociations sur le budget européen pour mettre le dossier sur la table. Jacques Chirac apparut alors beaucoup plus conciliant, admettant que l'Allemagne »trouve qu'elle paie trop, ce qui n'est pas tout à fait faux⁶⁷.« Le nouvel esprit de dialogue du président français ne relevait en rien du hasard. En effet, la présidence allemande avait mis la refonte de la PAC et des politiques structurelles à l'ordre du jour. Pour la France, cela aurait représenté une baisse substantielle des subventions agricoles, ce que Jacques Chirac ne voulait en aucun cas accepter. Convaincu que »chacun doit accepter quelque-chose« et que chacun doit y trouver son intérêt⁶⁸, il finit par consentir à une baisse de la contribution allemande au budget communautaire, tandis que le gouvernement allemand renonça à la réforme de la PAC⁶⁹. Le mérite de l'accord conclu en mars 1999 revient toutefois surtout à Gerhard Schröder et Joschka Fischer qui donnèrent la priorité aux intérêts européens dans les négociations⁷⁰.

La résolution des questions institutionnelles se révéla encore plus complexe⁷¹, d'autant plus que Gerhard Schröder afficha sa détermination à améliorer la représentation de l'Allemagne au sein des institutions européennes pour tenir compte des conséquences démographiques de la réunification. Après avoir été ajournées à Maastricht, elles ne purent pas non plus être réglées par le traité d'Amsterdam en 1997. Ainsi, les États de l'UE décidèrent de convoquer une conférence intergouvernementale, qui eut lieu au second semestre 2000 dans le cadre de la présidence française de l'UE. Concernant la pondération des voix des États-membres au sein du Conseil européen, la situation sembla sans issue. Lors de consultations franco-allemandes le 9 juin 2000, Jacques Chirac avait encore qualifié de »souhaitable« la »prise en compte des

65 Id., TF1, 12.12.1996.

66 Id., Focus, 15.9.1997.

67 Id., Interview, Radio Alpha, 2.2.1999.

68 Ibid.

69 Pour les résultats de la présidence allemande, voir Gisela MÜLLER-BRANDECK-BOCQUET, *Rotgrüne Europapolitik 1998–2005: Eine Investition in die Zukunft der EU*, dans: EAD. (dir.), *Deutsche Europapolitik. Von Adenauer bis Merkel*, Wiesbaden 2010, p. 175–252, ici p. 180–183.

70 Stefan BIERLING, *Vormacht wider Willen – Deutsche Außenpolitik von der Wiedervereinigung bis zur Gegenwart*, Munich 2014, p. 109.

71 Concrètement, il s'agissait de l'extension des décisions à la majorité qualifiée, de la pondération des voix des États-membres au sein du Conseil européen ainsi que de la structure et de la taille de la Commission européenne.

éléments démographiques» et estimé »que ce ne sera certainement pas un problème« entre la France et l'Allemagne⁷². Toutefois, peu avant le sommet décisif de Nice au mois de décembre, le président français – soutenu en cela par le gouvernement socialiste – apporta une précision de taille. S'il se déclara prêt à tenir compte de la démographie des pays membres pour leur représentation au sein des institutions de l'UE, il se montra inflexible sur le maintien de la parité de voix entre la France et l'Allemagne. Pour lui, celle-ci était partie intégrante du »pacte initial pour la paix« conclu entre les deux États au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Un pacte établi »sur un pied d'égalité«, et ce alors même que la RFA avait, à l'époque déjà, un nombre d'habitants sensiblement supérieur à celui de la France. Jacques Chirac refusa donc catégoriquement de rompre ce qu'il considérait comme un »pacte fondamental«⁷³. Gerhard Schröder fit preuve de la même inflexibilité, et le sommet de Nice frôla de peu l'échec. Ce n'est qu'au bout de quatre jours – un record absolu pour un sommet européen – qu'un accord put finalement être trouvé de justesse. Si la parité entre la France et l'Allemagne fut maintenue, elle fut arrimée au principe de la double majorité, en vertu de laquelle une décision doit, pour être validée, être à la fois soutenue par une majorité des États et représenter au moins 62 % de la population globale de l'UE. En pratique, cette disposition renforça le poids de la République fédérale mais la parité avait et gardait ainsi une importance symbolique. En plus de cela, Gerhard Schröder réussit à obtenir une augmentation du nombre de sièges allemands au Parlement européen. Jacques Chirac, quant à lui, obtint une réduction de la taille de la Commission européenne, une large extension des décisions à la majorité et une simplification de la procédure des coopérations renforcées.

Si le traité de Nice eut le mérite de régler des questions institutionnelles en suspens depuis près d'une décennie et de préparer l'UE à l'adhésion des États d'Europe de l'Est⁷⁴, le sommet de Nice fut dans le même temps le théâtre d'une crise sans précédent dans les relations franco-allemandes. Une part de responsabilité non négligeable revient à la France qui, alors même qu'elle exerçait la présidence tournante de l'UE, fit passer la défense de ses intérêts nationaux avant celle des intérêts européens. En outre, les négociations illustrèrent de manière spectaculaire les conséquences de la »nouvelle conscience de soi d'une nation adulte« formulée par Gerhard Schröder: l'Allemagne n'hésitait plus à prendre le risque d'un conflit avec son partenaire le plus proche si elle considérait sa requête comme légitime.

72 Jacques CHIRAC, Lionel JOSPIN, Gerhard SCHRÖDER, Conférence de presse, 9.6.2000.

73 Jacques CHIRAC, Lionel JOSPIN, Romano PRODI, Javier SOLANA, Conférence de presse, 14.10.2000.

74 Pour une analyse précise des négociations et du sommet de Nice, voir Claus GIERING, Die institutionellen Reformen von Nizza – Anforderungen, Ergebnisse, Konsequenzen, dans: Werner WEIDENFELD (dir.), Nizza in der Analyse – Strategien für Europa, Gütersloh 2001, p. 51–144; Marie-France CHRISTOPHE-TCHAKALOFF, Bilan du sommet de Nice (I): Le rôle de la présidence française dans la réforme institutionnelle de décembre 2000, dans: Annuaire français des relations internationales 2 (2001), p. 467–472.

3. L'Allemagne, un partenaire privilégié: 2001–2007

Le sommet de Nice représente un tournant dans l'histoire des relations franco-allemandes. Conscients de l'importance d'une bonne et étroite coopération de leurs pays pour faire avancer l'Europe, Jacques Chirac, son Premier ministre Lionel Jospin et Gerhard Schröder décidèrent de se rencontrer le 31 janvier 2001 à Blaesheim, un village alsacien situé à proximité de Strasbourg, afin de s'expliquer sur la crise au sein du couple franco-allemand. À la suite de cette rencontre, le chancelier allemand fit état d'une «discussion franche et très ouverte, pour parler des erreurs» qui ont été commises, tandis que le président français se montra satisfait que les deux parties aient pu «en commun, exprimer [leurs] sentiments et surtout [leur] vision de l'avenir»⁷⁵. Afin d'éviter la répétition d'une crise aussi aigüe que celle survenue à Nice, les trois dirigeants prirent la décision de se réunir de manière informelle toutes les six à huit semaines pour discuter et coordonner leurs positions sur les grands dossiers internationaux, européens et bilatéraux.

Ces efforts portèrent leurs fruits et permirent une «consolidation des relations franco-allemandes» dès le courant de l'année 2001⁷⁶. Ainsi, en novembre 2001, Jacques Chirac et Gerhard Schröder signèrent une «Déclaration conjointe sur les grandes priorités européennes», dans laquelle ils se prononcèrent solennellement pour l'élaboration d'une Constitution européenne à l'horizon 2004, celle-ci devant permettre «une intégration plus grande et le fonctionnement efficace d'une démocratie européenne plus transparente et plus légitime»⁷⁷. Ce faisant, les deux dirigeants renouèrent avec le rôle de moteur et de force de proposition traditionnellement dévolu à la France et à l'Allemagne au sein de l'Europe. Dans le même ordre d'idée, Jacques Chirac et Gerhard Schröder parvinrent, en octobre 2002, à conclure un compromis sur le financement de la PAC pour la période 2007–2013, chacun faisant un pas vers l'autre⁷⁸. Cet accord fut d'autant plus remarquable que la question agricole avait contribué à envenimer leurs relations dès le début de leur coopération.

À partir de l'été 2002, le couple franco-allemand fut mis à l'épreuve par un conflit international majeur. Accusant le régime de Saddam Hussein de soutenir le terrorisme, les États-Unis de George W. Bush apparurent de plus en plus déterminés à intervenir militairement contre l'Irak. Le 30 juillet 2002, dans le cadre des traditionnelles consultations franco-allemandes, Jacques Chirac et Gerhard Schröder adoptèrent une position commune sur la question irakienne: ils firent part de leur souhait d'éviter une guerre, tout en précisant que d'éventuelles opérations militaires ne pourraient être justifiées que si elles étaient légitimées par un mandat de l'ONU. Le chancelier allemand alla même jusqu'à expliquer que ce n'est qu'à cette condition que le

75 Jacques CHIRAC, Gerhard SCHRÖDER, Lionel JOSPIN, Point de presse, 31.1.2001. Voir aussi Jacques CHIRAC, Interview, dans: DNA, 5.2.2001.

76 WOYKE, Beziehungen (wie Anm. 2), p. 183.

77 Jacques CHIRAC, Gerhard SCHRÖDER, Déclaration conjointe sur les grandes priorités européennes, 78^e sommet franco-allemand, Nantes, 23.11.2001.

78 Ulrike GUÉROT, Die Bedeutung der deutsch-französischen Kooperation für den europäischen Integrationsprozess, dans: APuZ B 03-04/2003: Deutsch-französische Beziehungen, p. 14–20, ici p. 17–18.

Parlement allemand pourrait accepter de voter pour une intervention⁷⁹. Toutefois, moins d'une semaine plus tard, en pleine campagne pour sa réélection, il annonça officiellement que l'Allemagne ne participerait pas à une possible guerre contre l'Irak, et ce même si celle-ci devait être légitimée par les Nations unies⁸⁰. Ce faisant, il rompit avec la position commune élaborée avec Jacques Chirac. Ce dernier resta d'avis que «seul le Conseil de sécurité est habilité à prendre une décision» et insista sur le fait qu'«en tant que membre du Conseil de sécurité, la France, naturellement, attendra le débat pour indiquer sa position finale»⁸¹. Cette déclaration peut d'ailleurs être interprétée comme une critique de la position allemande. Dans un entretien accordé au journal américain «New York Times», le président français livra, loin du langage diplomatique, son interprétation du virage de Gerhard Schröder: «naturellement la proximité des élections joue aussi, et les élections, c'est un peu comme le gendarme, c'est le début de la sagesse, et donc Gerhard Schröder est obligé de faire attention»⁸².

À partir de l'automne 2002, Jacques Chirac et Gerhard Schröder travaillèrent main dans la main pour tenter de trouver une solution diplomatique à la crise et ainsi éviter une guerre, tout en maintenant leurs points de vue respectifs sur l'éventuel engagement de leur pays dans une guerre. Le président français ne voulait pas l'exclure, tout en estimant qu'il ne pouvait s'agir que d'un dernier recours. Grâce à l'action diplomatique commune de la France et de l'Allemagne, l'ONU adopta, le 8 novembre 2002, une résolution renforçant les inspections internationales et donnant à l'Irak une dernière chance de se conformer à ses obligations de désarmement⁸³. Au début de l'année 2003, la détermination de plus en plus nette de George W. Bush d'intervenir en Irak indépendamment du résultat des inspections conduisit à un rapprochement franco-allemand. Jacques Chirac et Gerhard Schröder profitèrent des cérémonies pour le 40^e anniversaire du traité de l'Élysée et de l'attention médiatique portée à cet événement pour adopter une position commune, exposée par le président français: «toute décision appartient au Conseil de sécurité, et à lui seul, s'exprimant après avoir entendu le rapport des inspecteurs». En outre, «la guerre est toujours un constat d'échec et est toujours la plus mauvaise des solutions, et [...] donc, tout doit être fait pour l'éviter»⁸⁴. Dès lors, la France et la République fédérale parlèrent d'une voix et le président français s'appuya sur le chancelier allemand, voyant en lui un partenaire fort et fiable.

Dans les semaines qui suivirent, la coopération entre Jacques Chirac et Gerhard Schröder fut plus intense que jamais et, pour la première fois, ils furent perçus comme un véritable tandem. Même si le couple franco-allemand, bientôt rejoint par la Russie, ne parvint pas à empêcher la guerre, les conséquences dramatiques de l'interven-

79 Jacques CHIRAC, Gerhard SCHRÖDER, Conférence de presse, 30.7.2002.

80 Pour la politique allemande durant la crise irakienne, voir Edgar WOLFRUM, *Rot-Grün an der Macht – Deutschland 1998–2005*, Munich 2013, p. 406–428.

81 Jacques CHIRAC, Gerhard SCHRÖDER, Point de presse, 7.9.2002.

82 Jacques CHIRAC, Interview, dans: *New York Times*, 9.9.2002.

83 Cf. Stephan BIERLING, *Geschichte des Irakkriegs – Der Sturz Saddams und Amerikas Albtraum im Mittleren Osten*, Munich 2010, p. 70–71.

84 Jacques CHIRAC, Gerhard SCHRÖDER, Conférence de presse, 22.1.2003.

tion en Irak et dans l'ensemble de la région lui donnèrent entièrement raison⁸⁵. Enfin, dans une perspective franco-allemande, le conflit irakien permit à Jacques Chirac et à Gerhard Schröder de surmonter définitivement la crise que traversaient leurs relations durant les premières années de leur coopération et de renouer avec l'intensité qui avait caractérisé le couple franco-allemand par le passé.

L'étroite et fructueuse coopération entre la France et l'Allemagne ne prit pas fin avec le conflit irakien. Facilitée par la réélection tour à tour de Jacques Chirac et de Gerhard Schröder en 2002 et par la fin de la cohabitation en France, elle fut tout d'abord marquée par un nombre important de positions et d'initiatives communes sur la scène européenne. Le projet le plus important fut l'élaboration du projet de Constitution européenne, dans lequel les deux dirigeants s'impliquèrent fortement, permettant ainsi sa signature officielle à Rome le 29 octobre 2004. Toutes les initiatives ne furent cependant pas heureuses. À l'automne 2002, il apparut qu'en raison de la dégradation de leur situation économique, le montant de la dette publique de la France et de la République fédérale allait dépasser les limites imposées par les règles européennes. Jacques Chirac et Gerhard Schröder firent alors pression sur la Commission européenne pour imposer une application plus souple du pacte de stabilité. Tout en réaffirmant leur soutien à ces règles, ils estimèrent, pour reprendre les mots employés par le chancelier allemand, qu'«il ne faut pas ériger en dogme un seul critère économique» et qu'il est important, «outre le respect des déficits, [de] veiller à ce que la croissance reste au rendez-vous, parce que la croissance est la condition préalable pour combattre efficacement le fléau du chômage⁸⁶.» Le signal envoyé par les deux principaux États européens était désastreux, même si ces mesures devaient n'être que provisoires et si la France et l'Allemagne s'étaient engagées à mener des réformes structurelles. C'est ainsi que Gerhard Schröder engagea en 2003, avec son Agenda 2010, la plus grande réforme de l'État-providence dans l'histoire de la République fédérale⁸⁷. Jacques Chirac, de son côté, imposa en 2003/2004 un assouplissement des 35 heures, une réforme des retraites et une réforme de l'assurance-maladie, bien que celles-ci n'eurent pas la même ampleur ni la même portée que l'Agenda 2010⁸⁸.

Si des différends subsistèrent sur certains dossiers, qu'il s'agisse de la vision de l'Europe ou de la structure concrète de l'Europe de la défense, l'état d'esprit avait changé. Jacques Chirac l'exprima ainsi: «Naturellement, la culture ou les intérêts allemands, la culture ou les intérêts français, peuvent conduire à des difficultés. Il faut avoir alors la volonté politique de les surmonter.» Ce à quoi il ajouta: «La sensibilité des uns et des autres n'a pas disparu mais chacun a pris conscience que, si nous vou-

85 Pour les initiatives franco-allemandes, puis franco-germano-russes, voir WOLFRUM, *Rot-Grün an der Macht* (voir n. 80), p. 428–436. Pour le coût et les conséquences de l'intervention, voir p. ex. Heinz GÄRTNER, *Der Irakkrieg und die Folgen*, dans: Ines-Jacqueline WERKNER, Ulrike KRONFELD-GOHARANI (dirs.), *Der ambivalente Frieden – Die Friedensforschung vor neuen Herausforderungen*, Wiesbaden 2011, p. 153–169.

86 Jacques CHIRAC, Gerhard SCHRÖDER, Interview conjointe, France 2/ARD, 22.1.2003.

87 Pour les détails de l'Agenda 2010, voir René LASSERRE, *Le redressement économique de l'Allemagne*, dans: *Politique étrangère* 2007/4, p. 803–815, DOI: 10.3917/pe.074.0803.

88 Voir p. ex. OCDE: *Études économiques de l'OCDE: France*, vol. 2005/10, Paris 2005, DOI: 10.1787/eco_surveys-fra-2005-fr, p. 12–14.

lions avancer, il fallait qu'il accepte de tenir compte de ce que pensent les autres⁸⁹.« Ce faisant, le tandem Chirac-Schröder renoua avec ce qui a toujours été l'un principaux ingrédients d'une coopération franco-allemande performante et féconde.

Parallèlement à cette action européenne, Jacques Chirac profita de ce contexte favorable pour s'atteler à la refondation des relations franco-allemandes qu'il avait réclamée quelques années plus tôt. Ainsi, dès le mois d'août 2002, il fit part de son souhait de se servir de l'occasion du 40^e anniversaire du traité de l'Élysée pour conclure un nouveau «pacte fondateur»⁹⁰. Le 22 janvier 2003, Jacques Chirac et Gerhard Schröder annoncèrent ainsi solennellement toute une batterie de mesures dans des domaines aussi variés que les procédures de concertation bilatérale, l'éducation, la coopération transfrontalière ou encore le droit. Parmi les principales décisions: la création des Conseils des ministres franco-allemands réunissant deux fois par an l'ensemble des ministres des deux gouvernements; la nomination d'un secrétaire général pour la coopération franco-allemande dans les deux pays; la généralisation des échanges de fonctionnaires; le lancement d'un plan stratégique en faveur de la langue du partenaire; la mise en place d'un volontariat franco-allemand; l'élévation du 22 janvier au rang de Journée franco-allemande, et sa célébration dans les établissements scolaires afin de mieux faire connaître aux élèves la culture et la langue de l'autre; la réalisation d'un manuel scolaire d'histoire commun; la création d'un Eurodistrict Strasbourg-Kehl; l'obtention facilitée de la double-nationalité franco-allemande⁹¹. Si le terme de «nouveau pacte fondateur» semble excessif, ces mesures n'en sont pas moins éminemment importantes.

Au-delà de ces mesures concrètes, les années 2003 et 2004 furent marquées par plusieurs gestes d'une grande force symbolique. Tout d'abord, le président français pris l'initiative de célébrer le 40^e anniversaire du traité de l'Élysée au château de Versailles, un lieu hautement symbolique dans l'histoire des deux pays, puisque c'est là que fut proclamé l'Empire allemand en 1871 et que fut signé le traité de «paix» au lendemain de la Première Guerre mondiale⁹². En 2003, Versailles, comme lieu de mémoire franco-allemand, fut investi d'un caractère positif. Ensuite, le 17 octobre 2003, Gerhard Schröder se fit représenter par Jacques Chirac lors d'un sommet européen, afin de pouvoir participer à un débat important au Bundestag⁹³. Ce fut une première, tant dans l'histoire des relations franco-allemandes que dans celle de la construction européenne. Enfin, le 6 juin 2004, Jacques Chirac invita Gerhard Schröder à participer, en tant que premier chancelier allemand, aux commémorations internationales du débarquement de Normandie. Le caractère hautement symbolique de la présence allemande est lié au fait que, pour la première fois, les deux anciens «ennemis héréditaires» commémorèrent ensemble les crimes commis par le régime hitlérien et que l'Allemagne fut symboliquement accueillie dans le cercle des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale.

89 Jacques CHIRAC, Interview, dans: *Le Figaro*, 20.1.2003. Voir aussi ID., Interview télévisée, Arte, 22.1.2003; ID., SCHRÖDER, France 2/ARD, 22.1.2003.

90 Jacques CHIRAC, Discours à l'occasion de la réception des Ambassadeurs, 29.8.2002.

91 Cf. notamment Jacques CHIRAC, Gerhard SCHRÖDER, Déclaration commune franco-allemande à l'occasion du 40^e anniversaire du Traité de l'Élysée, 22.1.2003.

92 Jacques Chirac y fit référence dans son discours solennel. Cf. Jacques CHIRAC, Discours devant les députés allemands et français réunis à Versailles, 22.1.2003.

93 Gregor SCHÖLLGEN, *Die Außenpolitik der Bundesrepublik Deutschland – Von den Anfängen bis zur Gegenwart*, München 32004, p. 243–244.

Le programme des festivités témoigna de l'importance accordée à la présence de Gerhard Schröder par les autorités françaises: le président français ne se contenta pas de le convier à assister à la cérémonie d'ouverture internationale, mais organisa en son honneur une cérémonie franco-allemande, présentée comme une célébration de la réconciliation, qui fut le point d'orgue des festivités. Dans son allocution, Jacques Chirac prononça des mots très forts qui témoignent du chemin parcouru depuis 1945. Ainsi, il valida le discours du chancelier allemand sur la «nouvelle Allemagne», insistant sur le fait que son hôte incarnait le renouveau de l'Allemagne et qu'il appartenait à une génération «qui s'est affirmée avec la volonté de construire un pays nouveau, une démocratie exemplaire, dans la fidélité aux valeurs universelles des droits de l'homme et de la liberté» et qui a restauré la place de l'Allemagne «parmi les nations européennes, au sein de la communauté des nations.» Jacques Chirac conclut son discours avec des mots d'une très grande force symbolique: «En ce jour du souvenir et de l'espérance, les Françaises et les Français vous reçoivent plus que jamais en ami. Ils vous reçoivent en frère⁹⁴.» De cette façon, le président français voulut faire franchir aux relations franco-allemandes un degré de proximité supplémentaire.

La coopération franco-allemande entra dans une phase plus difficile à partir du milieu de l'année 2005. Tout d'abord, en mai 2005, la Constitution pour l'Europe fut rejetée par référendum en France, portant un coup d'arrêt à la construction de l'Europe et affaiblissant par là même Jacques Chirac sur la scène européenne. Le président français avait pourtant mis en garde les Français contre les conséquences d'un «Non». Le 3 mai 2005, dans une interview au Journal Télévisé de 20h de France 2, il avait ainsi laissé entendre que le poids et la voix de la France en Europe et dans le monde s'en trouveraient affaiblis. Quant à l'Allemagne, tout en précisant être sûr que, dans un tel cas de figure, «nos amis allemands feront le maximum pour limiter les dégâts», il évoqua la possibilité qu'elle puisse se détourner de la France au profit de pays tels que l'Espagne ou l'Italie⁹⁵. Toutefois, si l'échec du référendum eut bien des répercussions négatives sur la coopération franco-allemande, ce ne fut pas le seul facteur. En effet, suite à la défaite cinglante des sociaux-démocrates lors des élections régionales en Rhénanie du Nord-Westphalie le 22 mai 2005 et en raison de la contestation grandissante de sa politique au sein de son propre parti, Gerhard Schröder provoqua des élections législatives anticipées, ouvrant une période de plusieurs mois durant lesquels l'Allemagne s'occupa surtout d'elle-même. Les élections se soldèrent par la défaite du chancelier qui dut, en novembre 2005, céder sa place à la chrétienne-démocrate Angela Merkel. Bien que Jacques Chirac s'employât à poursuivre la coopération franco-allemande au service de l'Europe avec la nouvelle chancelière, comme en témoigne l'accord conclu en décembre 2005 sur le budget de l'UE pour la période 2007–2013⁹⁶, force est de constater que le tandem fonctionna au ralenti. Angela Merkel était consciente du fait que la crise constitutionnelle, qui était alors le

94 Jacques CHIRAC, Allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie franco-allemande au Mémorial de la Paix à Caen, 6.6.2004.

95 ID., Interview au Journal de 20h, France 2, 3.5.2005. Il est intéressant de constater le parallèle avec les arguments avancés dans la campagne référendaire sur le traité de Maastricht.

96 Cf. Gisela MÜLLER-BRANDECK-BOCQUET, Deutsche Europapolitik unter Angela Merkel: Enge Gestaltungsspielräume in Krisenzeiten, dans: EAD. (dir.), Deutsche Europapolitik (voir n. 69), p. 253–349, ici p. 265–269.

principal dossier européen, ne pourrait être surmontée qu'après l'élection présidentielle française de mai 2007 – une élection à laquelle Jacques Chirac, après douze ans au pouvoir, ne se représenta pas. Le président français n'eut donc pas l'opportunité de développer de véritables relations personnelles avec la successeuse de Gerhard Schröder – une circonstance qu'il regretta, comme il le déclarera plus tard dans ses Mémoires⁹⁷.

Conclusion

En mars 2005, peu avant le terme de leur coopération, Gerhard Schröder parla de Jacques Chirac comme d'«un ami de l'Allemagne et un ami personnel»⁹⁸. Ces mots témoignent du long chemin parcouru par Jacques Chirac dans son rapport à l'Allemagne. Au début de sa carrière politique, il entretint des relations compliquées avec la République fédérale, marquées par des affrontements parfois violents et des divergences de vues quant à la politique européenne en matière agricole, économique et industrielle ainsi qu'à l'évolution institutionnelle de l'Europe. Si un changement progressif peut être observé dans le rapport de Jacques Chirac à la construction européenne et à l'Allemagne à partir du début des années 1980, les premières années de son mandat présidentiel furent marquées par des relations compliquées malgré d'incontestables avancées en matière européenne. C'est dans les dernières années de leur mandat que Jacques Chirac et Gerhard Schröder s'employèrent à tisser des relations intenses et étroites, tant sur le plan politique que sur le plan personnel, faisant par là même d'eux l'un des grands couples franco-allemands de l'après-guerre.

Le rapport de Jacques Chirac à l'Allemagne était marqué par le pragmatisme, à savoir par la conviction que seul un accord franco-allemand peut faire avancer le projet européen et que dans une Europe élargie, la France a besoin de l'Allemagne pour imposer au moins en partie ses idées. N'évoquer que ce principe de réalité serait toutefois réducteur. Tout d'abord, appartenant à une génération marquée par la guerre, Jacques Chirac avait, en dépit de divergences de fond sur certains sujets, une conscience aigüe de l'importance de la réconciliation franco-allemande pour la paix en Europe. Ensuite, l'exercice du pouvoir lui a permis d'acquérir une connaissance plus précise de l'Allemagne, tandis que les crises internationales qui ont éclaté durant sa présidence ont fait apparaître la République fédérale comme un partenaire fiable au soutien précieux – ces deux facteurs contribuant à modifier l'image qu'avait le président français de l'Allemagne. Mais ce sont bien les relations personnelles développées avec Gerhard Schröder qui ont fait de Jacques Chirac, à la fin de sa carrière politique, un véritable ami de l'Allemagne.

97 Jacques CHIRAC, *Le temps présidentiel – Mémoires*, t. 2, Paris 2011, p. 583.

98 ID., Gerhard SCHRÖDER, Conférence de presse, 7.3.2005.

Discours, articles de presse, interviews et conférences de presse
de Jacques Chirac cités dans l'article

*Dans l'ordre chronologique. Sauf indication contraire,
les sites internet ont été vérifiés pour la dernière fois le 23 mars 2022.*

- Discours à l'Assemblée nationale, dans: JORF, compte rendu intégral, 1^{re} séance du 3 mai 1973, Année 1973 – N° 23 A. N., 4.5.1973, p. 998–1002, <https://archives.assemblee-nationale.fr/5/cri/1972-1973-ordinaire2/011.pdf>.
- »L'Allemagne me préoccupe«, dans: Le Point, 13.8.1973.
- Discours de politique générale à l'Assemblée nationale, 5.6.1974, <https://www.vie-publique.fr/discours/180709-declaration-de-politique-generale-de-m-jacques-chirac-premier-ministre>.
- Discours à l'Assemblée nationale, dans: JORF, compte rendu intégral, 1^{re} séance du 15 juin 1977, Année 1977 – N° 55 A. N., 16.6.1977, p. 3806–3809, <https://archives.assemblee-nationale.fr/5/cri/1976-1977-ordinaire2/061.pdf>.
- Appel de Cochin, 6.12.1978, <https://clio-texte.clionautes.org/chirac-appel-de-cochin-6-decembre-1978.html>.
- »Ein Nein den Zumutungen des Auslands«, dans: Der Spiegel, 21.5.1979.
- Conférence de presse devant la presse diplomatique, 19.3.1981, archives de <https://www.vie-publique.fr/>, copie mise à disposition de l'auteur.
- Un non catégorique à l'élargissement du Marché commun agricole, dans: Sud-Ouest, 7.5.1984.
- Il faut remettre de l'ordre dans la maison Europe, dans: Le Figaro Magazine, 26.5.1984.
- »Mitterrand weiß nicht, was er will«, dans: Der Spiegel, 18.6.1984.
- Discours à l'Assemblée nationale, dans: JORF, compte rendu intégral, 1^{re} séance du 20 novembre 1986, Année 1986 – N° 109[1] A. N. (C. R.), 21.11.1986, p. 6612, <https://archives.assemblee-nationale.fr/8/cri/1986-1987-ordinaire1/081.pdf>.
- Débat au Forum de l'Expansion, 7.1.1988, archives de <https://www.vie-publique.fr/>, copie mise à disposition de l'auteur.
- »La chance de la France ...«, dans: Le Figaro, 28.11.1989.
- Discours à l'Assemblée nationale, dans: JORF, compte rendu intégral, 2^e séance du 12 décembre 1989, Année 1989 – N° 109[2] A. N. (C. R.), 13.12.1989, p. 6387–6391, <https://archives.assemblee-nationale.fr/9/cri/1989-1990-ordinaire1/121.pdf>.
- Discours à l'Assemblée nationale, dans: JORF, compte rendu intégral, séance du 10 avril 1990, Année 1990 – N° 6 A. N. (C. R.), 11.4.1990, p. 211–214, <https://archives.assemblee-nationale.fr/9/cri/1989-1990-ordinaire2/008.pdf>.
- Interview, dans: Grand jury RTL-Le Monde, 23.9.1990 (archives de <https://www.vie-publique.fr/>, extraits de la transcription mis à disposition de l'auteur).
- Discours à l'Assemblée nationale, dans: JORF, compte rendu intégral, séance du 16 janvier 1991, Année 1991 – No 1 A. N. (C. R.), 17.1.1991, p. 13–15, <https://archives.assemblee-nationale.fr/9/cri/1990-1991-extraordinaire1/001.pdf>.
- Une certaine absence de l'Europe ..., dans: Le Figaro, 12.–13.1.1991.
- Yougoslavie: la honte de l'Europe, dans: Le Figaro, 3.12.1991.
- »Pas d'alternative au choix de l'Europe«, dans: Libération, 11.9.1992.

- »Il est impératif et urgent d'alléger les prélèvements obligatoires«, dans: Les Echos, 15.3.1993.
- Discours dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle 1995, Meeting à Strasbourg, 16.3.1995, archives de <https://www.vie-publique.fr/>, copie mise à disposition de l'auteur.
- »La cohésion sociale avant la monnaie unique«, dans: Sud Ouest, 24.3.1995.
- avec KOHL, Helmut, Conférence de presse conjointe, Strasbourg, 18.5.1995, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/conferences_et_points_de_presse/1995/mai/fi003834.html.
- Débat faisant suite au discours prononcé au Parlement européen, Strasbourg, 11.7.1995 http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/dialogues_et_debats/1995/fi003815.html.
- avec KOHL, Helmut, Conférence de presse conjointe, Strasbourg, 11.7.1995, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/conferences_et_points_de_presse/1995/juillet/fi003817.html.
- Interview télévisée, dans: Invité Spécial, France 2, 26.10.1995 (transcription consultable sur Internet: http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/interviews_articles_de_presse_et_interventions_televeees/1995/octobre/fi003773.html).
- avec MAJOR, John, Conférence de presse conjointe, Londres, 30.10.1995, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/conferences_et_points_de_presse/1995/octobre/fi003770.html.
- Interview télévisée, France 2/TF1, 22.2.1996 (transcription consultable sur Internet: http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/interviews_articles_de_presse_et_interventions_televeees/1996/fevrier/fi003716.html).
- »Pour faire repartir la France«, dans: Valeurs Actuelles, 11.10.1996.
- Allocution à l'occasion du dîner d'État offert en l'honneur de M. Roman Herzog, 16.10.1996, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours_et_declarations/1996/octobre/fi003603.html.
- Intervention télévisée, TF1, 12.12.1996 (transcription consultable sur Internet: http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/interviews_articles_de_presse_et_interventions_televeees/1996/decembre/fi003560.html).
- Discours à l'occasion de la réception des Ambassadeurs, Paris, 27.8.1997, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours_et_declarations/1997/aout/discours_du_president_de_la_republique_a_l_occasion_de_la_reception_des_ambassadeurs.686.html.
- Interview, dans: Focus, 15.9.1997, www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/interviews_articles_de_presse_et_interventions_televeees/1997/septembre/fi003400.html.
- Interview télévisée, dans: Public, TF1, 3.5.1998, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/interviews_articles_de_presse_et_interventions_televeees/1998/mai/fi003227.html.
- Discours à l'occasion de la réception des Ambassadeurs, Paris, 26.8.1998, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/interviews_articles_de_presse_et_interventions_televeees/1998/aoout/discours_du_president_de_la_republique_a_l_occasion_de_la_reception_des_ambassadeurs.686.html.

- ventions/discours_et_declarations/1998/aout/discours_du_president_de_la_republique_a_l_occasion_de_la_reception_des_ambassadeurs.1594.html.
- La France et l'Allemagne: une nouvelle chance, dans: *Le Figaro/Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 29.9.1998.
 - avec JOSPIN, Lionel, Conférence de presse conjointe, Pörschach, 25.10.1998, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/conferences_et_points_de_presse/1998/octobre/fi003092.html.
 - Interview, *Radio Alpha*, 2.2.1999, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/interviews_articles_de_presse_et_interventions_televeees/1999/fevrier/fi003024.html.
 - avec JOSPIN, Lionel, Conférence de presse conjointe, Bruxelles, 14.4.1999, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/conferences_et_points_de_presse/1999/avril/fi002963.html.
 - Conférence de presse, Washington, 24.4.1999, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/conferences_et_points_de_presse/1999/avril/fi002951.html.
 - Intervention télévisée, dans: *Journal de 20 heures*, TF1, 10.6.1999, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/interviews_articles_de_presse_et_interventions_televeees/1999/juin/fi002920.html.
 - Entretien, *Deutschlandfunk/ARD*, 9.11.1999 (traduction française disponible sur www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/interviews_articles_de_presse_et_interventions_televeees/1999/novembre/fi002791.html).
 - avec JOSPIN, Lionel et SCHRÖDER, Gerhard, Conférence de presse conjointe, Mayence, 9.6.2000, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/conferences_et_points_de_presse/2000/juin/fi002617.html.
 - Allocution devant le Bundestag, Berlin, 27.6.2000, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours_et_declarations/2000/juin/allocution_du_president_de_la_republique_devant_le_bundestag_en_allemande.1209.html.
 - avec JOSPIN, Lionel, PRODI, Romano et SOLANA, Javier, Conférence de presse conjointe, Biarritz, 14.10.2000, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/conferences_et_points_de_presse/2000/octobre/fi002487.html.
 - avec SCHRÖDER, Gerhard, JOSPIN, Lionel, Point de presse conjoint, Blaesheim, 31.1.2001, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/conferences_et_points_de_presse/2001/janvier/fi002392.html.
 - Interview, dans: *Dernières nouvelles d'Alsace*, 5.2.2001.
 - avec SCHRÖDER, Gerhard, Déclaration conjointe sur les grandes priorités européennes, 78^e sommet franco-allemand, Nantes, 23.11.2001, <https://ec.europa.eu/dorie/cardPrint.do?cardId=83181&locale=en>.

- avec SCHRÖDER, Gerhard, Conférence de presse conjointe, Schwerin, 30.7.2002, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/conferences_et_points_de_presse/2002/juillet/fi002002.html.
- Discours à l'occasion de la réception des Ambassadeurs, Paris, 29.8.2002, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours_et_declarations/2002/aout/conference_des_ambassadeurs.40394.html.
- avec SCHRÖDER, Gerhard, Point de presse, Hanovre, 7.9.2002, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/conferences_et_points_de_presse/2002/septembre/fi001949.html.
- Interview, dans: New York Times, 9.9.2002.
- Interview, dans: Le Figaro, 20.1.2003.
- Discours devant les députés allemands et français réunis à Versailles, Château de Versailles, 22.1.2003, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours_et_declarations/2003/janvier/fi001844.html.
- avec SCHRÖDER, Gerhard, Déclaration commune franco-allemande à l'occasion du 40^e anniversaire du Traité de l'Elysée, Paris, 22.1.2003, <https://www.france-allemande.fr/Declaration-commune-franco,1128.html>.
- avec SCHRÖDER, Gerhard, Conférence de presse conjointe, Paris, 22.1.2003, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/conferences_et_points_de_presse/2003/janvier/fi001846.html.
- Interview télévisée, Arte, 22.1.2003 (transcription consultable sur Internet: http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/interviews_articles_de_presse_et_interventions_televeees/2003/janvier/fi001847.html).
- avec SCHRÖDER, Gerhard, Interview conjointe, France 2/ARD, 22.1.2003 (transcription consultable sur Internet: http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/interviews_articles_de_presse_et_interventions_televeees/2003/janvier/fi001843.html).
- Allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie franco-allemande au Mémorial de la Paix à Caen, 6.6.2004, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/discours_et_declarations/2004/juin/fi001454.html.
- avec SCHRÖDER, Gerhard, Conférence de presse conjointe, Blomberg, 7.3.2005, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/conferences_et_points_de_presse/2005/mars/reunion_informelle_franco-allemande-conference_de_presse_conjointe-blomberg.28710.html.
- Interview au Journal Télévisée de 20h de France 2, 3.5.2005, transcription, http://www.jacqueschirac-asso.fr/archives-elysee.fr/elysee/elysee.fr/francais/interventions/interviews_articles_de_presse_et_interventions_televeees/2005/mai/fi001100.html.
- TF1/RTL, Débat radio-télévisé entre les leaders des listes des 4 principaux partis pour l'élection européenne du 10 juin 1979, 17.5.1979, <https://www.vie-publique.fr/discours/136653-debat-radio-televee-entre-les-leaders-des-listes-des-4-principaux-parti>.